



LES ASSOCIATIONS EN BOURGOGNE
REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Janvier 2010

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Iwanig LE VAILLANT

Alexis GUYONVARCH – Jacques MALET

La vie associative et ses enjeux

Connaît-on bien les contours du secteur associatif de la région ?

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable, et il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Cette présentation vise donc trois objectifs :

- Mieux faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la région, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment en insistant sur les spécificités de la région,
- Fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts. Elles ont souhaité développer l'observation du secteur et créer un Centre de ressources en ligne (www.essenregion.org), animé par l'Avise. Ces informations sont notamment précieuses pour le réseau d'appui aux associations (C2RA – DLA). Elles ont vocation à la plus large communication, à l'intention de tous les acteurs et observateurs du secteur associatif et des décideurs de la région.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

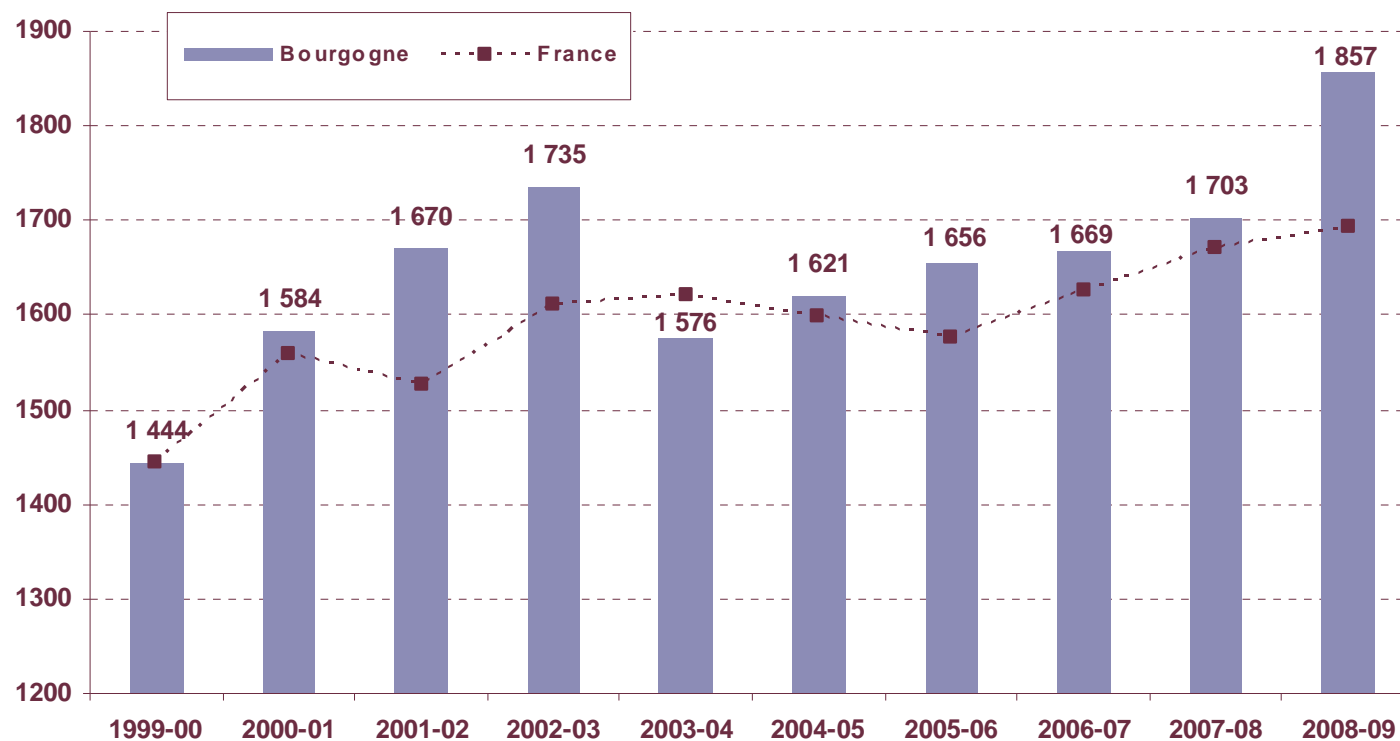


I - Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombres⁽¹⁾...

(1) Une bonne dynamique associative consiste tout autant à renforcer les organismes en activité qu'à créer de nouvelles associations qui vont forcément rechercher des moyens financiers et humains bénévoles, au risque de déstabiliser le tissu existant.

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. Ce suivi s'effectue selon l'année associative, calée sur l'année scolaire. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

La courbe régionale des créations s'écarte du repère national, le plus souvent au-dessus, à l'exception de l'année 2003-2004. Elle est en forte progression au cours de la dernière année qui constitue un record.

Les créations dans les départements

	Au cours de la dernière décennie	Dont en 2007-08	Dont en 2008-09
Côte-d'Or	5 559	541	607
Nièvre	2 070	220	246
Saône-et-Loire	5 566	590	615
Yonne	3 320	352	389
Région	16 515	1 703	1 857

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S.

Les départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire représentent chacun environ un tiers des créations régionales. Suivent l'Yonne avec 20% et la Nièvre avec 13%.

L'année 2008-2009 a été marquée par un nombre de créations en nette hausse en Côte-d'Or, dans la Nièvre et l'Yonne (entre 11% et 12%), et par une progression moindre en Saône-et-Loire (4%).

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Région	France
Culture	20,4	22,3
Sports	16,9	15,2
Loisirs	16,5	14,0
Social	6,0	7,7
Santé	4,1	4,4
Enseignement	5,1	5,8
Economie	5,6	5,0
Aide à l'emploi, développement local	2,8	2,8
Environnement	3,9	3,8
Autres activités ⁽¹⁾	18,7	19,0
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 20,4% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture » en Bourgogne, pour une proportion de 22,3% en moyenne nationale. (1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

La région présente une proportion de créations inférieure au niveau national dans la culture, le social ou encore l'enseignement. Sports, loisirs et économie sont en revanche ici proportionnellement plus présents que pour l'ensemble de la France.



II - Les associations employeurs : Un enjeu économique et social

Près de 4 500 associations employeurs en 2008

Tranches	Nombre d'associations employeurs	Ventilation régionale	Nationale
1 ou 2 salariés	2 655	59%	58%
3 à 5 salariés	577	13%	13%
6 à 9 salariés	347	8%	9%
10 à 19 salariés	362	8%	9%
20 à 49 salariés	339	8%	7%
50 à 99 salariés	125	3%	3%
100 salariés et +	55	1%	1%
Total	4 460	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

La structure des associations selon leur taille est très proche des repères nationaux. Les plus grosses associations (plus de 20 salariés) sont, dans la région, proportionnellement légèrement plus nombreuses (12% contre 11%) tout comme les plus petites (1 ou 2 salariés, 59% contre 58% au national).

Près de 10% du total de l'emploi privé

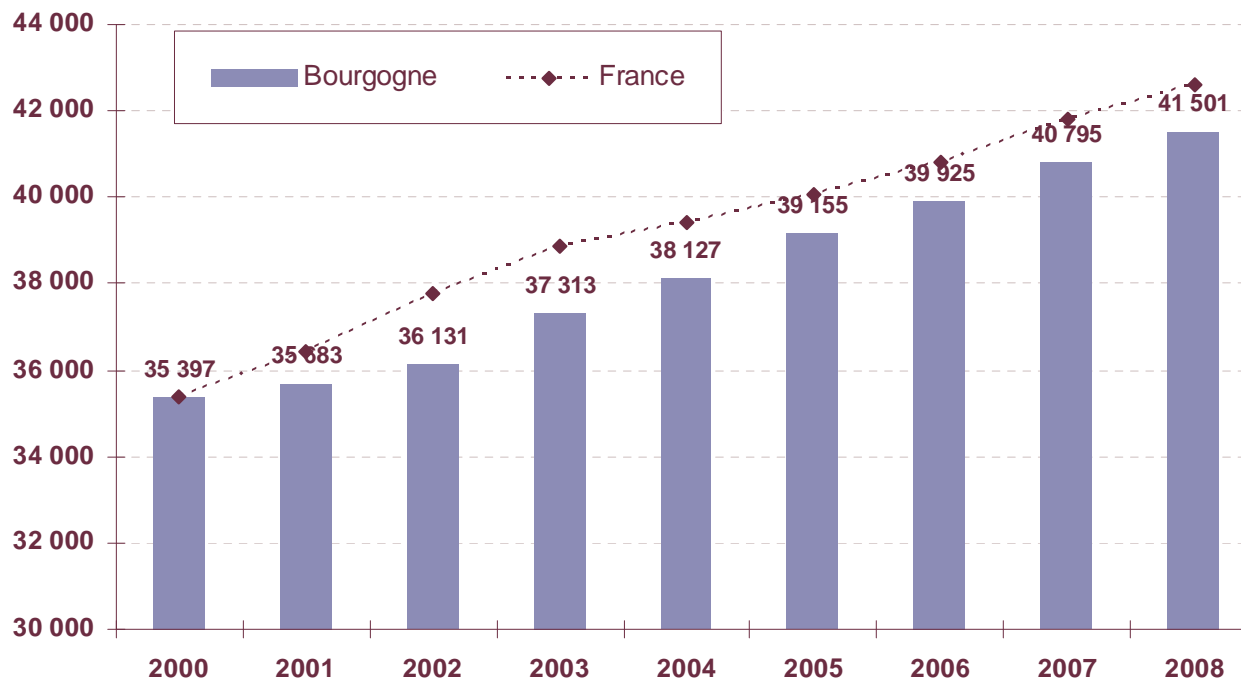
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Côte-d'Or	14 426	8,7	257	6,7
Nièvre	6 491	12,5	112	9,9
Saône-et-Loire	12 528	8,2	216	6,2
Yonne	8 056	9,1	139	7,0
Bourgogne	41 501	9,0	723	6,9
France	1 745 200	9,2	32 327	6,5

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008.

Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs proche du repère national (9,0% pour 9,2%).

Il existe en revanche de fortes disparités entre les départements, la Nièvre se démarquant nettement avec 12,5% d'emplois associatifs au sein du secteur privé.

Un gain de 6 100 emplois en 8 ans



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La tendance régionale est proche de la courbe nationale, avec néanmoins un retrait depuis 2001. Le secteur a ainsi créé plus de 6 100 emplois en 8 ans, autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire, apportant du lien social, et ne pouvant généralement pas se délocaliser.

Activités régionales et contexte national

Répartition des salariés par secteur	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	4 546	11,0	12,4
Sport	1 241	3,0	3,8
Santé	2 267	5,5	7,4
Social (précisé dans la diapo suivante)	22 466	54,1	47,2
Loisirs	176	0,4	0,5
Culture	1 110	2,7	3,4
Autres activités ⁽¹⁾	5 294	12,8	11,6
Autres ⁽²⁾	4 401	10,6	13,7
Total	41 501	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Les emplois associatifs comportent de nombreuses différences par rapport aux repères nationaux. Le social y est particulièrement présent, à l'inverse de la plupart des autres secteurs (enseignement, sport, santé, culture).

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social	Effectifs en Région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Rappel de l'emploi du secteur social	22 466	54,1	47,2
dont hébergement médicalisé	3 470	8,4	9,0
dont hébergement social	5 143	12,4	8,7
dont aide à domicile	5 383	13,0	9,7
dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	50	0,1	0,4
dont aide par le travail	3 136	7,6	7,6
dont accueil de jeunes enfants	341	0,8	1,8
dont accueil d'enfants handicapés	716	1,7	1,3
dont accueil d'enfants et d'adolescents	188	0,5	0,5
dont autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	4 039	9,7	8,2

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Au sein du secteur social, des disparités apparaissent : l'hébergement social, l'aide à domicile ou l'accueil d'enfants handicapés sont ici plus présents. L'hébergement médicalisé, l'accueil d'adultes ou de personnes âgées ou l'accueil de jeunes enfants se situent au-dessous de la moyenne nationale.



**III – Le tissu associatif aujourd’hui :
Combien d’associations et de bénévoles ?**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans chaque département de la région :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 24 000 et 27 000 associations en activité en Bourgogne

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Centre d'économie de la Sorbonne.



Combien de bénévoles dans la région ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association. Dans la région, ce raisonnement conduit à une fourchette de 310.000 à 350.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 120.000 et 135.000 bénévoles réguliers dans la région.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective de penser que le nombre de bénévoles par association a changé depuis.



De l'intérêt d'une observation continue

Le réseau **Recherches & Solidarités** remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour leur confiance.

Au-delà de ces chiffres clés sur les associations de la région, il dispose de multiples données plus détaillées, à l'échelle de la région et de chacun des départements. Celles-ci peuvent donc être présentées, sur demande, dans le cadre d'un véritable « **Panorama de la vie associative régionale** » ou de Panoramas départementaux.

Cette observation est d'autant plus intéressante et utile qu'elle s'inscrit dans la durée, pour suivre un tissu associatif vivant et dynamique, prendre en compte les mutations observées et en tirer les conséquences utiles.

Pour en savoir plus :

iwanig.levaillant@recherches-solidarites.org

www.recherches-solidarites.org

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations – Waldec – en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.